BONNEUIL sur-Marne

Magazine d'informations JANVIER 2010

La nouvelle Bergerie se présente p.8

EXPRESS YOURSELF 4 : LE PLEIN D'ÉNERGIE !

P.16

Sommaire

5
C'est dans la ville
Coup de pouce pour les étudiants

4
C'est dans la ville
Non au logement à deux vitesses

8
Rénovation urbaine
La future résidence de la Bergerie

12
DOSSIER
Les 23 objectifs des Rencontres de la Jeunesse

16
Événement
Les incroyables talents d'Express Yourself

18
Culture
Le lyrique s'invite à Bonneuil

19
Sport
500 élèves bénéficient de l'éveil sportif

Directeur de publication : Patrick Douet
Comité de rédaction : Patrick Douet, Sonia Comiti, Youssef Zeggane, Jean Chagny, Denis Dubien, Claude Marchand, Bruno Peuchamiel, Benoît Pradier, Eric Simon, Christophe Seguin, Karima Nasli-Bakir
Rédaction : Claude Marchand, Karima Nasli-Bakir, Benoît Pradier
Photos : Éric Simon, Santiago Fonseca, Julien Paisley, D.R
Pour contacter la rédaction : Rédaction du magazine municipal de Bonneuil-sur-Marne
7, rue d'Estienne d'Orves BP n°1
94381 Bonneuil-sur-Marne cedex
magazine@ville-bonneuil.fr
Tél. : 01 45 13 88 49 / 72 52
Impression : Imprimerie Grenier

Le Conseil municipal se réunira le jeudi 18 février à 20h30, Espace Courbet

L'équipe du magazine vous souhaite une bonne et heureuse année.

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur :
www.ville-bonneuil.fr

C'était en décembre

Le 5, à l'Espace Louise Voëlckel, les retraités se sont mobilisés pour le Téléthon. Près de 250 personnes ont participé au loto, et 150 au dîner dansant. 3 200 € ont été remis au Téléthon.

Le 8, Mireille Cottet et Christine Moreau, adjointes au maire, ont apporté le soutien de la municipalité aux salariés du Pôle Emploi, à Créteil, en grève contre les dysfonctionnements nés de la fusion ANPE-ASSEDIC et le manque de moyens, dont pâtissent les privés d'emploi bonneuillois.

Dès le 17, pour faire face aux intempéries, une vingtaine d'agents municipaux des services Propreté Urbaine et Espaces Verts étaient sur le pont. 16 tonnes de sel ont été utilisées pour déneiger les rues.

2010

Au moment où vous lirez ces lignes, l'année 2009 viendra de s'achever et déjà les premiers jours de 2010 s'égrènent. Alors, chers Bonneuillois, bonne année à toutes et tous, à vos proches, à vos familles, à vos amis…

2010 : année de la jeunesse à Bonneuil.
Le dernier trimestre 2009 aura vu les jeunes bonneuillois se mobiliser à l'occasion de leurs assises pour parler de leur envie de vivre, de leur volonté de construire leur avenir, de leurs difficultés aussi - de la maternelle à l'université, du mal-logement, du mal-emploi, de leur précarité… Elles et ils ont fait 114 propositions, déclinées en 23 objectifs par la municipalité. J'appelle l'ensemble des Bonneuillois à se rassembler autour de notre belle jeunesse, si créative, si généreuse…

2010 : début des premiers travaux de construction de nouveaux logements sociaux et en accession sociale à la propriété.
Le 8 janvier, avec l'équipe municipale, en présence des amicales de locataires, je signerai en votre nom avec l'ensemble de nos partenaires ANRU - État, bailleurs, Conseil général, Conseil régional - la convention financière définitive, portant sur 139 millions d'euros au service du logement social et de l'accession sociale à la propriété.
Sur 5 ans nous verrons ensemble la réalisation de 1 200 logements, tant attendus par nos 1 500 concitoyens demandeurs d'un logement.

2010 : poursuite du projet de ville. Notamment pour la revitalisation du centre ancien, avec le lancement des travaux de la ZAC multisites : 4 000 m² sont réservés aux commerces et activités en pied de petites résidences s'intégrant par leur écriture architecturale au patrimoine briard.

2010 : année de toutes les mobilisations pour empêcher la suppression de la taxe professionnelle et la réforme des collectivités territoriales. Ces réformes territoriales et de la fiscalité locale constituent un véritable hold-up financier et démocratique. D'autres choix, d'autres réformes sont possibles pour mettre l'argent réellement au service des populations, pour toujours plus de justice sociale, et cela passe par des services publics renforcés.

2010 : Bonneuil ville de la jeunesse, une ville qui n'oublie personne - une ville pour tous.
Tels sont mes engagements pour cette nouvelle année.

Patrick Douet

Patrick DOUET
Maire de Bonneuil-sur-Marne

Etat civil

Mariages
Marie Hyppolite YODE et Tadet Jean-Claude ZUNON, le 12 décembre
Diane Yasmina DJOSSOUVI et Orimidé AITHNARD, le 12 décembre

Naissances
Flor Maria Colette DA SILVA - PERRIER, née le 5 décembre
Yoann Emmanuel NTOUMI, né le 7 décembre
Lyes FERGANI, né le 8 décembre

Seules ces personnes ou leurs proches ont donné leur accord au service de l'Etat Civil pour la publication de leur nom dans ces colonnes.

Un nouvel élu au Conseil municipal

A la suite de la démission pour convenance personnelle de Delphine Ruggeri (groupe des élus communistes et partenaires), qui a déménagé hors Bonneuil, le maire a installé un nouveau conseiller municipal lors de la séance du 17 décembre dernier. Conformément à la réglementation en vigueur, qui fait appel au premier candidat non élu dans l'ordre de la liste dont elle était issue, il s'agit de M. Sabri Mekri (notre photo), 50 ans, membre du groupe Bonneuil Ecologie-Les Verts.

Conseil municipal

Le droit au logement pour tous réaffirmé

Réuni le 17 décembre, le Conseil municipal a demandé l'abrogation de la loi Boutin qui met en danger le présent et l'avenir du logement social dans notre ville. A l'unanimité, moins les voix de l'UMP…

Comme l'ont montré dans le débat tour à tour Sonia Comiti et Ahlem Boulaabi (élues communistes), André Maurin et Patrizia Manac'h (élus socialistes), il s'agit d'une loi de « *maltraitance sociale* » qui va avoir des conséquences « *dramatiques* », tant pour les familles les plus modestes que pour celles issues des couches moyennes. Elle va, en effet, permettre au gouvernement de mettre en place le logement à deux vitesses.
D'un côté subsisterait le logement social destiné aux plus pauvres - jusqu'au risque de créer des ghettos de pauvreté -, mais avec des loyers qui seraient modulés selon le service rendu, sa localisation, l'entretien des immeubles, comme le stipule les conventions dites « d'utilité sociale » imposées aux bailleurs sociaux. Ceux-ci devraient en outre vendre une partie de leur patrimoine pour financer la construction de nouveaux logements HLM, l'Etat souhaitant à terme se désengager totalement de ce secteur.
« *Si nous appliquions cette loi et ses conventions, nous devrions présenter avant fin juin un plan de vente de 10% du patrimoine de l'Office Public de l'Habitat de Bonneuil* a expliqué le maire, Patrick Douet, en présentant le vœu commun déposé par les élus PCF et partenaires, PS et Verts. *Et si nous ne l'appliquions pas - je me refuse pour ma part à vendre du logement HLM -, nous serions condamnés à des amendes de 100 € par appartement, voire à la mise sous tutelle de l'OPH.* »
La loi Boutin prévoit également la mise en œuvre du nouveau surloyer, de la baisse des plafonds de ressources donnant accès à une HLM, de la remise en cause du droit au maintien dans les lieux… Cela vise à opposer les locataires pour masquer l'insuffisance des aides d'Etat pour de nouveaux logement sociaux - il en faudrait 180 000 par an, pendant 5 ans ; moins de 99 000 ont été financés en 2008 !… Objectif du gouvernement : expurger la mixité sociale des cités HLM, pour livrer les familles les plus solvables au secteur locatif spéculatif, financé par des investisseurs privés fortement aidés, eux, par des exonérations fiscales en tous genres. Ces familles devront se saigner aux « *quatre veines* » pour y acquitter des loyers très souvent hors de prix. Les plus pauvres, elles, n'en profiteront pas, contrairement aux promesses faites. Les familles devenues insolvables, en raison de la crise par exemple, n'auront en effet plus qu'un an pour apurer leurs dettes de loyers et éviter l'expulsion, au lieu de trois actuellement.
« *Aujourd'hui 40 % de l'ensemble des aides de l'État vont au secteur privé contre 30 % seulement au parc locatif social* », relève le vœu. Aussi le Conseil municipal exige également, entre autres choses, « *la création d'un grand service public du logement décentralisé pour mettre en œuvre le droit au logement pour tous.* »

Ces réformes qui ne passent pas…

Le Conseil municipal a également adopté - à l'unanimité, moins les voix UMP - un vœu de la majorité qui condamne le projet de réforme territoriale, et sa logique de suppression à terme des communes et des départements, ainsi que la suppression de la taxe professionnelle (cf. nos éditions de septembre et novembre derniers). Il exige que soit donné « *plus d'autonomie et de moyens aux collectivités territoriales dans le cadre d'une véritable décentralisation* ».

Etudes supérieures

La municipalité renouvelle son coup de pouce

15 jeunes ont signé le 18 décembre un contrat municipal étudiant pour 2009-2010. Un dispositif original qui leur permet d'étudier dans de bonnes conditions en échange de 3 heures hebdomadaires de soutien à des élèves du collège Paul Eluard.

« La situation des jeunes étudiants se précarise, *le système d'aide sociale ne permet plus aujourd'hui de faire face à leurs besoins pour pouvoir étudier dans de bonnes conditions. Les études sont souvent et malheureusement compromises.* » C'est le constat dressé par le maire, Patrick Douet, lors de la signature de ces contrats municipaux étudiants. Les faits lui donnent raison.

La dernière enquête, en 2006, de l'Observatoire de la vie étudiante révèle qu'effectivement les 3/4 d'entre eux doivent exercer une activité rémunérée, soit pendant l'année universitaire, soit pendant les vacances d'été. L'analyse de l'INSEE pour Bonneuil montre que le taux de scolarisation de 96,7% pour les 15-17 ans passe à 55% pour les 18-24 ans. C'est pour aider à remédier à ces difficultés, mais aussi pour essayer de garantir l'égalité des chances aux jeunes Bonneuillois que la Municipalité a mis en place en 2007 ce contrat municipal étudiant (voir par ailleurs).

Durant cette année scolaire, 62 collégiens de 4e et 3e seront ainsi aidés par 15 étudiants bonneuillois. Et parmi eux, un nouveau bénéficiaire, Samuel Da Costa, 21 ans en Master 1 de mathématiques, ravi d'en être : « *Cette aide financière, c'est quand même entre 1 500 et 2 500 € pour l'année ! En échange, je vais suivre trois collégiens 3 heures par semaine et les aider à avoir leur brevet. En plus c'est dans le collège où j'ai fait ma scolarité. Sans cette aide, il aurait fallu que je trouve des cours à droite et à gauche, souvent loin d'ici.* » Autre bénéficiaire, Fatiha Belaïd, 22 ans, en master 2 de ressources humaines, inscrite pour la seconde année. « *C'est une très bonne initiative, mon frère en a déjà profité 2 ans, ça l'a bien aidé. Je connais d'autres personnes, dans d'autres villes, qui eux n'ont pas cette aide. C'est une bonne compensation d'aider les collégiens tout en percevant 600 € par trimestre, en plus de ma bourse* ».

Rappelons que pour l'année scolaire 2008-2009, 15 étudiants ont adhéré au dispositif et aidé 44 collégiens - 14 des 17 collégiens en classe de 3e ont finalement eu leur brevet, soit un taux de réussite de 82%. Quant à la cuvée 2009-2010 fera-t-elle mieux ?

K.N.-B

Le dispositif en bref

Il est ouvert aux Bonneuillois, âgés de moins de 26 ans, domiciliés depuis 2 ans sur la ville, qui entrent en 3e année d'études supérieures non rémunérées, dans un établissement public ou privé sur le territoire métropolitain.

En contrepartie, les étudiants s'engagent à faire preuve d'assiduité dans leurs études et à assurer durant l'année scolaire 3 heures hebdomadaires d'accompagnement auprès des collégiens de la ville en difficulté scolaire.

L'aide de la Ville - de 1 335 à 2 651 € par an - est fonction du coût global des études, d'un logement, des transports et de la restauration scolaire... Elle vient en complément des éventuelles aides ou bourses de l'Etat.

Renseignements au pôle Politique de la Ville, au 01 58 43 39 27

● Du nouveau pour l'accueil de la Sécurité Sociale

D'importants travaux ont débuté en décembre dans les locaux, propriété de la Ville, qui hébergent au 5/7 avenue Paul Vaillant-Couturier l'Espace accueil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val-de-Marne. Il a dû être provisoirement fermé pour permettre d'aménager ces locaux en vue de l'accueil dans quelques mois du Centre Communal d'Action Sociale et de la Direction de la Communication de la Ville, sis actuellement tous deux rue de l'Eglise, dans des bâtiments qui devront être démolis pour faire place aux nouvelles constructions prévues en Centre ancien dans le cadre du projet de rénovation urbaine. Comme l'a proposé la municipalité, les permanences de l'antenne bonneuilloise de la Sécurité Sociale ont désormais lieu au service municipal Archives-Documentation, à la Médiathèque (entrée par la porte de la rue de Verdun). Jusqu'à fin juin, date de leur retour prévu dans leurs locaux de l'avenue Paul Vaillant-Couturier, elles accueillent le public aux dates et horaires suivants : le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

● Bon à savoir : des aides en faveur des retraités

Si vous êtes âgés de 65 ans cette année (ou de 60 ans, mais reconnu inapte au travail), venez vous inscrire au CCAS jusqu'au 31 août, dernier délai, afin de bénéficier des aides accordées en faveur des retraités (banquet et bons d'achat de fin d'année). Documents à présenter : pièce d'identité, justificatif de domicile et avis d'imposition ou de non imposition.

● Grippe A : les nouveaux horaires du centre de vaccination à Créteil

Maintenant que la période des fêtes est passée, le centre de vaccination contre la grippe A (H1N1), situé à l'école La Brèche, 5 rue du Général Larminat à Créteil, reprend les horaires fixés par la préfecture du Val-de-Marne début décembre : du lundi au samedi de 8h30 à 22h et le dimanche de 9h à 13h. Rappelons que la présentation du bon de vaccination adressé par la CPAM 94 est nécessaire.

● PIJ : action « santé » à la Médiathèque

En lien avec la Médiathèque, le Point Information Jeunesse (PIJ) organise, **mercredi 13 janvier, de 15h à 18h**, un après-midi d'information sur le thème « santé et vie quotidienne ». Ces informations traiteront notamment des droits des jeunes, de la prévention du sida, des drogues, mais aussi, dans le contexte actuel de pandémie grippale, des lieux et modalités de la vaccination.
Plus d'infos : PIJ, 10 bis avenue Auguste-Gross, tél. : 01 58 43 39 17.

● Exposition à la Médiathèque: « Jacmel, un chant d'Haïti »

Présenté à la Médiathèque du 2 au 13 février, « Un Chant d'Haïti » est une exposition sur les artistes et les habitants de la ville de Jacmel, située sur la côte sud d'Haïti. Des poèmes de Jean Métellus, citoyen d'honneur de la ville de Bonneuil, sont agrandis et exposés à côté de portraits d'habitants de Jacmel. Des photos faites en 2008 par le photographe français Alain Rivière, qui réside à Berlin où il œuvre pour de nombreuses institutions artistiques.

Ecole maternelle

Première inscription, mode d'emploi

Si votre enfant a 2 ans révolus ou va les avoir avant le 30 juin 2010, le temps est venu (jusqu'au 31 mars) de l'inscrire à l'école. Comment ? Suivez le guide ci-dessous, établi par le secteur des Affaires scolaires du service municipal de l'Enfance.

Où et quand inscrire votre enfant ?

D'aujourd'hui au 31 mars 2010, auprès de l'accueil du Service Municipal de l'Enfance - 10, rue Auguste Gross, tél : 01 45 13 72 60 aux horaires d'ouverture suivants :
- lundi à mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h45 ;
- jeudi matin de 8h30 à 12h00 (fermeture au public le jeudi après-midi) ;
- vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 ;
- samedi matin de 8h30 à 12h00.

Comment l'inscrire ?

Un certain nombre de pièces ou justificatifs est à fournir :
- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance ;
- Carnet de santé de l'enfant à jour des vaccinations ;
- Justificatif de domicile :
• pour les locataires : avis d'échéance ou quittance de loyer ;
• pour les propriétaires : attestation de propriété ou facture d'EDF ;
- Certificat de vie en collectivité, également obligatoire, délivré par votre médecin traitant ou la PMI.

Que se passe-t-il ensuite ?

Cette démarche de préinscription pour une première scolarisation est importante. Votre demande d'inscription, en effet, sera étudiée en commission en avril, juin ou fin août. En fonction de l'avis de la commission, un certificat de préinscription (fiche verte) vous sera remis par le service Enfance. Celui-ci devra obligatoirement être présenté au chef d'établissement qui procédera à l'inscription définitive de votre enfant sur le registre de l'école maternelle.

Education artistique pour tous

Visite de sites culturels, expositions, spectacles vivants, cinéma… Le service municipal d'action culturelle et l'Education nationale proposent chaque année tout un parcours pédagogique pour favoriser l'éveil artistique des élèves des écoles de Bonneuil. Objectifs ? Développer l'accès à la culture des petits bonneuillois, les aider à s'approprier les connaissances, à développer leur curiosité et leur esprit critique pour in fine les amener à fréquenter par eux-mêmes les lieux culturels.
Pour cette année scolaire, une programmation a été proposée autour de la thématique « *la culture humaniste : histoire des arts et maitrise du langage oral* ». Après la visite du musée d'Orsay en 2008-2009 (notre photo), 8 classes de CE 2 et de CM 1 visiteront la Sainte Chapelle et la cathédrale Notre-Dame, sur l'île de la Cité, à Paris. Après la lecture de La belle et la bête, 16 classes de CE2 visionneront la version cinématographique inoubliable de Jean-Cocteau. Et pour se familiariser avec la période de l'Industrialisation, des classes de CE2 à la CM2, visionneront *Les temps modernes* de Charlie Chaplin. Enfin, pour aborder le 19e siècle et la modernité, les élèves assisteront au spectacle de marionnettes *La petite odyssée 2*.

Recensement

16 794 habitants aujourd'hui, combien demain ?

Du 21 janvier au 27 février 2010, 8% des foyers Bonneuillois vont être recensés par l'INSEE. Explications.

Si votre logement appartient à l'échantillon recensé cette année, vous en serez informés par une lettre du Maire. Tout le monde n'étant pas interrogé la même année, il se peut que vous soyez recensé cette année et que des proches ou des voisins ne le soient pas.

Ensuite, à partir du **jeudi 21 janvier**, vous recevrez la visite de l'un des quatre agents recenseurs - Michèle Ohana, Nicole Chevalier, Yamina Belgacem, Mireille Pierre Martens. Ils seront identifiables grâce à leur carte officielle tricolore, signée par le Maire, où figure leur photographie. Il déposera à votre domicile les questionnaires de recensement - une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé - ainsi qu'une notice explicative. Tenu au secret professionnel, l'agent recenseur pourra vous aider à remplir les questionnaires et récupérera les documents remplis lors d'une seconde visite.

Maintenant, si vous êtes absent, vous pouvez les confier, sous enveloppe, à une personne de l'immeuble à son attention ou encore les retourner directement à la Mairie. La date limite étant fixée au **samedi 27 février 2010**. Autre précision, vos réponses sont confidentielles, anonymes et ne peuvent en aucun cas donner lieu à un contrôle administratif ou fiscal ; elles seront ensuite transmises à l'INSEE.

Pour savoir si vous devez être recensés cette année ou pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter la coordonnatrice du recensement au service de l'urbanisme au 01 45 13 72 89.

Les résultats des enquêtes de recensement sont diffusés sur le site www.insee.fr. Selon les derniers chiffres de l'INSEE communiqués début décembre 2009 à la ville, tels qu'ils ressortent des enquêtes de recensement menées de 2005 à 2009, la population totale de Bonneuil-sur-Marne s'élève officiellement à 16 794 habitants.

Carnaval : le 11 avril, on défile !

La date du carnaval est enfin connue : le dimanche 11 avril. Le thème, choisi par les associations et la Ville sera : « citoyens du monde ». Un choix engagé, qui n'est pas anodin en plein débat sur « l'identité nationale », mais qui reflète bien l'esprit de Bonneuil.

Les préparatifs vont bon train. Déjà, les premiers costumes sont terminés dans les ateliers de confection du Club Léo Lagrange et de la MJC. L'association des pêcheurs, La Darse de Bonneuil, fabriquera un char en forme de bateau. Gwanina Créol's nous régalera, comme d'habitude, avec ses costumes en madras. Les retraités de l'Espace Louise Voelckel se remettront à la mode des années 30, 40 et 50. Le service jeunesse organisera un concours du plus beau costume…

Les ingrédients sont là pour une belle et grande fête. Pour informer de l'avancée des préparatifs, la Ville a mis en place un blog, consultable depuis le site internet de la Ville ou à l'adresse : blogs.mairie-bonneuil.fr/carnaval.

Pour en savoir plus et participer aux ateliers :
Service des Fêtes,
Cérémonies et Relations Publiques
13 rue du Maréchal-Leclerc.
Tél. : 01 45 13 88 65

engagement N° 83 Assises 2008

● Le programme du service Tourisme

Valérie Lemercier en spectacle, vendredi 8 janvier 2010, à 20h30, à la Maison des arts de Créteil. Tarif : 20 €.

Musée des Arts Forains, au sein des Pavillons de Bercy, dimanche 31 janvier 2010, durant une demi-journée.
Tarif : 7 €, sans transport.
Renseignements et inscriptions : auprès du service Tourisme (en mairie), au 01 45 13 88 59 : mardi et mercredi de 9h30 à 11h30 et de 15h à 17h et samedi de 9h30 à 11h30.

● 29 janvier : « soirée jeunes » à la SGP

Vendredi 29 janvier, la municipalité organise, salle Gérard Philipe, à partir de 19h, une grande soirée dédiée aux jeunes de la ville. Les 18-25 ans qui ont bénéficié d'une bourse en 2009 présenteront le rendu de leurs projets (de découvertes, solidarités ou formations professionnelles). La Ville présentera ses activités et ses projets en 2010 pour les jeunes.

● L'association Imal Itil distinguée pour son action

Lors de la 14e édition des prix de la solidarité associative, décernés le 4 décembre par l'association Jeunesse au Plein Air avec le soutien de l'UNICEF France, Imal Itil, association bonneuilloise, a reçu le 3e prix pour son action d'aide au développement et à la sédentarisation en pays bassari, au Sénégal (cf. notre édition de janvier 2008).
Un chèque de 2 000 € a été remis à Heidi Levet, sa présidente, qui a remercié la municipalité - représentée par Alexandrine Seri, adjointe au maire en charge de la vie associative et de la coopération décentralisée - pour le soutien apporté par la Ville à Imal Itil.

Rénovation Urbaine

Logement social

Voici la future résidence

Dans le cadre du projet de rénovation urbaine (PRU), l'opération dite de la Bergerie doit prochainement débuter sur les 2 530 m² de l'ex-parking municipal de la rue de l'Eglise. Il s'agit de la construction de 60 logements sociaux pour l'Office Public de l'Habitat de Bonneuil, destinés majoritairement au relogement d'une partie des locataires de la cité Fabien concernés par la future démolition des Toits Plats. Deux parcs de stationnement en sous-sol sont également prévus, l'un exclusivement privatif pour les locataires, l'autre public, qui sera géré par la Ville.

La conception-réalisation de ce projet a fait l'objet d'un concours, lancé en juin dernier par la SEMABO (société d'économie mixte de la Ville de Bonneuil), maître d'ouvrage de l'opération et aménageur de la ZAC multisites du Centre Ancien qui l'intègre. Cinq équipes y ont participé avec des projets dont le jury* a salué la qualité. Il lui a toutefois fallu trancher. Début novembre, après une ultime audition des candidats, il a finalement retenu à l'unanimité le projet de Lelli architectes, apprécié comme « *la meilleure réponse en marquant l'esprit du renouveau du Centre historique tout en s'intégrant en douceur dans le tissu urbain* ».

Ce jugement a été validé début décembre par l'Architecte des Bâtiments de France, M. Lefèvre, qui a approuvé les grandes lignes du projet. Au vu des esquisses que nous publions dans ces deux pages, on pourrait ajouter que celui-ci confirme que le logement social peut être beau, très beau même. Chacun pourra le vérifier lors de l'exposition du projet au siège de l'OPH, place Jean-Jaurès, à partir du 30 janvier.

** Composé notamment de représentants de la SEMABO, de la Ville de Bonneuil, de l'OPH et des locataires.*

1 L'ancienne ferme en partie réhabilitée

Le projet architectural du cabinet Lelli architectes - associé à l'entreprise générale Construction Moderne et aux bureaux d'études EPDC et MEBI dans le groupement lauréat du concours de conception - réalisation - propose la conservation et la réhabilitation d'une partie de l'ancien corps de ferme de la Bergerie, celle la moins dégradée, donnant sur la rue de l'Eglise. C'est l'une de ses principales forces, selon le jury. Ce jalon historique de la ville joue ainsi un rôle de transition avec les bâtiments neufs en cœur d'îlot (voir les autres esquisses), qui de ce fait sont quasiment imperceptibles depuis la rue de l'Eglise. « *C'est essentiel,* souligne-t-on au cabinet Lelli architectes, *pour bien gérer l'impact visuel et environnemental de l'opération et pour maintenir et valoriser son rapport à l'église Saint-Martin.* »

Vue de la rue de l'Eglise

Les logements : du F1 au F5.

Les deux bâtiments neufs sont de conception similaire. Ils sont constitués de 4 niveaux au dessus du rez-de-chaussée, le dernier niveau étant traité en volume de combles. Ils comportent 5 logements par paliers en RDC, R+1 et combles, 6 logements par palier pour les niveaux R+2 et R+3. Chacun d'entre eux accueille 27 logements de la manière suivante : 2 F1, 7 F2, 10 F3 et 8 F4 pour le bâtiment ouest ; 2 F1, 7 F2, 14 F3, et 4 F4 pour le bâtiment est. Le bâtiment de la Bergerie accueille 6 logements en accès direct, 4 T5 duplex et 2 T2 superposés. L'esprit des logements aménagés dans ce bâtiment est celui de « maisons de ville ».

de la Bergerie !

Vue du cœur de l'îlot résidentiel

2 Un lieu de vie accueillant

« *Nous avons guidé notre crayon pour qu'il dessine un lieu de vie accueillant, dégageant une impression de calme et de tranquillité dans le respect du site et de son environnement* », explique-t-on chez Lelli architectes. De fait, un autre atout du projet, salué par le jury, réside dans la construction, sur l'arrière de la parcelle, de deux bâtiments plus contemporains, d'un volume de trois niveaux plus combles au dessus du rez-de-chaussée, mais respectueux des hauteurs du Centre Ancien, 15 mètres maximum au faitage. Ces bâtiments laissent une large ouverture (15 m) qui permet de créer un nouveau rapport avec le parc de l'évêché, situé en contrebas au fond, côté nord. Le cœur du projet s'ouvre ainsi sur ce parc, véritable « poumon vert » à la végétation généreuse parsemée de grands arbres. Ceux-ci seront perceptibles depuis la rue de l'Eglise, à travers le porche marquant l'entrée et la sortie de la résidence.

Vue depuis l'intérieur du bâtiment est

3 Une courée pour la rencontre

« *Nous avons voulu dessiner un espace central reprenant l'esprit de la courée* », expliquent les architectes. Au sud, cet espace s'appuie sur le bâtiment de la Bergerie conservé et restructuré. A l'est et à l'ouest, la courée est maintenue par les deux bâtiments neufs. Leur écriture architecturale concilie simplicité et qualité, en évitant un formalisme trop important, sans pour autant exclure une expression contemporaine. La conception vise à optimiser les dépenses énergétiques liées au confort thermique, acoustique, mais également au confort intérieur en privilégiant l'éclairage naturel. « *Comme toute courée,* poursuivent-ils, *cet espace est le lieu de rencontre, d'échange et de desserte de l'opération. Il crée un paysage de cœur d'îlot constitué d'une placette urbaine et d'un espace végétal, largement ouvert sur le parc. A l'inverse, la courée reste en lien étroit avec l'espace public à travers le porche.* »

Un parking public d'environ 60 places

Deux niveaux de stationnement en sous-sol accompagnent les 60 logements. D'accès aisé et sécurisé, le niveau -1 est destiné à accueillir le parc de stationnement public (environ 60 places), totalement indépendant du parc de stationnement privatif ainsi que des logements. Quant aux résidents des logements, le niveau -2 leur sera entièrement dédié et deux ascenseurs leur seront exclusivement réservés pour accéder directement aux appartements. 7 places de stationnement pour les personnes à mobilité réduites sont également prévues en surface.

Pages réalisées par C.M

EN BREF

1 207 logements à construire

Au total, les actions engagées en faveur de l'habitat vont permettre la remise à niveau de 603 logements sociaux et la création d'une offre nouvelle de logements (614, dont 222 logements en accession sociale, 135 locatifs libres, 257 à définir), prenant en compte le souhait des Bonneuillois de pouvoir s'inscrire dans des parcours résidentiels.

Ce qui est prévu en 2010

- La Bergerie (construction de 60 logements). Les premiers travaux de démolition d'une partie des corps de bâtiments existants débuteront en mai, suivis par les travaux de construction à partir de juin.

- Rue du Dr Emile Roux (construction de 94 logements et de la structure petite enfance). Les éléments de 2 grues devaient être stockés sur le site avant la fin de l'année. L'installation de la clôture du chantier, d'une durée d'une semaine, est prévue à partir du 4 janvier, suivront les travaux de démolition des bâtiments occupés auparavant par le SMJ et l'ancienne lingerie municipale.

- Résidence Floréal (réhabilitation résidentialisation de 150 logements). La clôture du chantier doit débuter début janvier. Le démarrage du chantier est prévu le 10 janvier, avec 2 mois de préparation avant les travaux de construction prévus début mars.

- Buttes Cotton 1 (construction de 50 logements). L'installation du chantier est prévue en février 2010.

Pour qu'ils se déroulent dans les meilleures conditions et qu'ils soient sécurisés ces chantiers ont fait l'objet d'une réunion de travail, début décembre, entre la Ville, la Police nationale et les bailleurs-maîtres d'ouvrage.

Retour sur

Bonneuil à l'heure de la solidarité, du

Tirons un grand coup de chapeau aux différents services municipaux, mais aussi aux associations et aux nombreux bénévoles… qui ont su unir et mobiliser leurs efforts pour faire partager aux Bonneuillois des moments chaleureux. Et les initiatives n'ont pas manqué, il y en avait pour tous les âges, tous les goûts.
Parmi les moments forts venus rythmer cette fin d'année : le traditionnel banquet des anciens, durant lequel 650 de nos aînés ont pu festoyer dans la bonne humeur. La fête des solidarités, placée sous le signe de l'entraide et du partage, à laquelle près de 1 250 Bonneuillois ont participé. Le bonheur des enfants qui ont reçu la visite du Père Noël et se sont vus offrir des confiseries et cadeaux…
Retour en photos sur quelques moments forts de ce mois de décembre festif illuminé des couleurs de la solidarité et de la générosité.

4 décembre, Noël des enfants du RAM : où il est prouvé que les parents des petits sont restés de grands enfants.

9 décembre, banquet des anciens : avant les premiers coups de fourchettes, la suite on ne dit pas…

12 décembre, fête des solidarités: des rencontres amusantes qui font chaud au cœur quand la vie n'est pas toujours drôle.

12 décembre, fête des solidarités (bis) : fréquence friandises au stand très accueillant de l'association l'Amateur Radio Bonneuillois.

12 décembre, noël antillais de l'association AFRAME : c'est comme là-bas, faut s'unir pour faire entendre plus fort sa voix…

partage et des fêtes

10, 14, 15 et 17 décembre, salle Gérard Philipe, le noël des écoles élémentaires : à la sortie du ciné, du bonheur pas seulement plein les yeux.

17 décembre, tournée du père Noël dans les écoles maternelles : c'est bien à Bonneuil et nulle part ailleurs, pas même dans le grand Nord.

17 décembre, tournée du père Noël (suite) : il est passé par ici, l'école publique, il repassera par là, l'école privée Notre-Dame, n'oubliant personne.

18 décembre, noël de la MJC : le spectacle et l'ambiance ? C'était le « Le Noël des Trezeureux » au programme.

19 décembre, noël à Bonneuil Logement Jeunes: regardez bien, on dirait que c'est le maire qui a amené dans sa hotte le père Noël...

Rue Paul Vaillant-Couturier et Rond-point de République : les lumières festives de la ville dans tous leurs états, pour la plus grande joie de tous.

Soirée de restitution des RJ09

Il y a beaucoup de pain sur la planche...

Plus de 600 Bonneuillois ont participé à la soirée de clôture des premières rencontres de la jeunesse, mercredi 16 décembre, sous le chapiteau dressé place Aimé Césaire. La dynamique de construction lancée depuis l'été dernier va se poursuivre pour déboucher cette année sur la réalisation des premiers objectifs.

Que restera-t-il des RJ09 ? Premier élément de réponse, en ouverture de soirée, dans un court film* retraçant les cinq ateliers : de l'écoute, du partage, de la diversité, de la créativité… « *Les jeunes ont répondu présents et nous en sommes fiers,* s'est exprimée Ahlem Boulaabi, adjointe au maire en charge de la jeunesse. *Ce sont avec ces valeurs d'échanges et de projets communs que nous faisons avancer la politique.* » Pour rappel, près de 550 jeunes ont participé aux ateliers organisés cet automne. Pas moins de 114 propositions y ont été formulées. « *Vous avez prouvé durant ces rencontres que la jeunesse peut aussi proposer, produire et co-élaborer quand on lui donne les moyens de le faire* », s'est félicitée l'élue. Et d'ajouter : « *Pour notre part, on n'entend pas s'en arrêter là.* »

Loin d'écrire un point final aux RJ09, en effet, cette soirée de restitution y a mis en réalité des points de suspension. C'est une ambition forte de la municipalité : les jeunes Bonneuillois doivent continuer d'investir les lieux de pouvoir. C'est pourquoi les élus ont retenu et présenté 23 « *objectifs opérationnels* », issus des propositions, à mettre en œuvre avec les jeunes de la ville (lire pages 14 et 15). Des objectifs qui répondent à l'urgence, pour une jeunesse gravement touchée par la crise, en matière d'emploi, de logement, de santé, etc. Mais aussi des objectifs qui répondent à leur exigence de vivre leur jeunesse, dans une ville à leur mesure : sport, culture, loisirs, vie associative, citoyenneté, etc.

Pour concrétiser ces objectifs, mais aussi pour étudier et réaliser l'ensemble des propositions, des groupes de travail et d'action** seront mis en place, dès ce mois de janvier. Participatifs, ces groupes seront constitués d'élus - en particulier tous les adjoints et adjointes au maire -, d'agents municipaux et, le plus important, de jeunes Bonneuillois. Avec cet engagement fort du maire, dans son discours de clôture de la soirée (lire page 13) : « *Je m'engage à ce que chacune des propositions formulées depuis octobre trouve une réponse, et, si possible, une suite concrète.* »

Benoît Pradier

* Retrouvez le film de la soirée de restitution et toutes les vidéos des RJ09 sur le site internet de la ville : www.ville-bonneuil.fr

** Pour s'inscrire aux groupes de travail, contacter le service municipal de la jeunesse, 10 bis avenue A. Gross, Tél. : 01 45 13 88 68.

Objectif n°1 : un équipement pour les jeunes

Engagement n°2 Assises 2008

Cette demande, formulée dans tous les ateliers, est une préoccupation majeure des jeunes Bonneuillois : un lieu où se retrouver, se rencontrer, pratiquer ses passions et ses loisirs, mais aussi où s'informer, découvrir…

« *Cet équipement, nous allons le*

Le discours du maire

2010, année de la jeunesse à Bonneuil

En clôture de la première partie de la soirée, avant que le chapiteau ne soit livré aux jeunes artistes et danseurs, Patrick Douet a tout d'abord rappelé l'importance qu'il accorde à ces RJ09. « *À Bonneuil, la démocratie participative, ce n'est pas un slogan, c'est une pratique, et cette pratique, je veux l'inscrire au cœur du fonctionnement de la mairie et des services municipaux. Rien ne sera laissé de coté. Vous avez fait des propositions, sur un grand nombre de sujets. Ces propositions sortent souvent de l'ordinaire, et reflètent toujours vos préoccupations. Je m'engage à ce que chacune des propositions formulées depuis octobre trouve une réponse, et, si possible, une suite concrète, travaillée avec vous, avec les élus et avec les services municipaux.* »

Il a ensuite insisté sur l'une des questions les plus cruciales pour les jeunes, celle de la formation et de l'emploi. « *La jeunesse de banlieue a des talents. Tout doit être fait pour que ces talents s'expriment, à la couleur du tournoi Express Yourself. Ici comme ailleurs, nous ne sommes pas des moins que rien, vous n'êtes pas des moins que rien. Chaque jour vous le prouvez par vos résultats, par vos études engagées, dans vos pratiques sportives et culturelles.*

« La jeunesse stigmatisée, la jeunesse vilipendée, la jeunesse méprisée, la jeunesse exploitée par les boîtes d'intérims, les stages bidons non rémunérés, la jeunesse recordman des petits boulots et des CDD, ça suffit ! Le mépris à votre égard des classes fortunées et dirigeantes est intolérable. La jeunesse, n'en déplaise à Madame la Ministre Nadine Morano, n'est pas celle qu'elle a décrite ces derniers jours. Quand elle vous invite à ne plus parler « verlan » et à ne plus venir en casquette à l'envers, c'est méprisable, c'est du racisme anti-jeunes. La jeunesse, je la trouve belle et rebelle, et à cette place de maire, que la population m'a confiée, vous me trouverez toujours à vos côtés !

« Luttant pied à pied pour l'égalité et non l'identité, pour la fraternité et non l'exclusion et la discrimination, pour la liberté de tous, pour la justice sociale et la reconnaissance de tous, pas d'emploi c'est la misère et comme l'a écrit Victor Hugo, je le cite, « Je veux la Misère supprimée ». Cette préoccupation pour l'emploi des jeunes demande un effort immense pour la formation initiale et l'insertion professionnelle. C'est, et ce sera ma priorité, comme vous l'avez dit dans les ateliers, je fais mien ce qui est plus qu'un slogan : « Un emploi pour tous, tous pour l'emploi ! »

« C'est pourquoi je déclare que l'année 2010, sera l'année de la jeunesse à Bonneuil. (…) Alors en avant tous ensemble pour un sérieux coup de jeune à Bonneuil, avec toute la population, pour une ville aux portes grandes ouvertes, dynamique, mêlant les générations quelle que soit la condition d'origine ou sociale, une ville pour tous. »

construire », s'est engagée Ahlem Boulaabi. Pour cela, elle pilotera avec Jean-Claude Joubert, premier adjoint au maire, un groupe de travail qui sera mis en place pour déterminer l'usage de cette nouvelle structure communale, les activités qui y seront proposées et les moyens pour la financer. Ce groupe aura comme objectif d'avoir achevé son travail dans moins de six mois, afin de remettre une définition de cet équipement au Conseil Municipal au plus tard en juin.

● Ce qu'ils en pensent

Jean-Pierre MAIER, 21 ans, sans emploi. « *Déjà, il y a peu de villes où le maire donne la parole aux jeunes, c'est très intéressant. C'est important que cela ne reste pas que des paroles. Pour 2010, année de la jeunesse, il faut que le maire donne ce qu'il peut pour faire avancer Bonneuil, mais il faut aussi que les jeunes apportent leurs idées.*»

Warda CHEKROUD, 18 ans, lycéenne. « *Une année de la jeunesse à Bonneuil, c'est une bonne chose, cela va faire évoluer… toutes les générations. La ville va grandir. Moi, je souhaite qu'il y ait une bonne ambiance entre toutes les générations et que tous les jeunes réussissent dans leur scolarité en 2010.* »

Gagny BARADJI, 26 ans, à la recherche d'un emploi. « *Le maire a dit qu'il ne ferait l'impasse sur aucune des propositions, c'est bien. Et le préfet et le commissaire nous ont fait l'honneur de venir, c'est bien aussi. Maintenant, nous attendons la concrétisation, que l'on définisse des priorités, notamment sur l'emploi et le logement, pour trouver les meilleures solutions pour les jeunes, et avec eux, car cela ne se fera pas sans nous.* »

George GARRIGA, 68 ans, postier à la retraite. « *La ville montre qu'il n'y a pas à avoir peur des jeunes. Il faut les aider, les accompagner dans leurs projets de vie pour que cette génération ne vive pas plus mal que celles qui l'ont précédée. Ce serait un comble catastrophique à l'heure où il n'y a jamais eu autant de potentialités de progrès.* »

Julien AGBOTON, 27 ans, agent technique municipal. « *2010, année de la jeunesse ? J'espère que cela signifiera une meilleure entente entre toutes les générations, ce qui pourrait résoudre pas mal de problèmes, notamment si on met en relation les jeunes sans emploi et les personnes âgées.* »

RJ 09, la suite

23 objectifs à atteindre ensemble !

L'objectif n°1 issu des RJ 09 est donc la réalisation d'un grand équipement dédié aux jeunes (cf. page 12). Mais il y en a 22 autres, définis à partir des 114 propositions travaillées dans les ateliers. Après le compte-rendu de leurs débats par leurs animateurs et des jeunes participants, ils ont été présentés par les élus membres de la commission jeunesse.

Réussite scolaire, sociale et professionnelle

Patrick Chevillard, responsable de l'antenne bonneuilloise de la Mission locale, a estimé que ces rencontres ont permis de faire, avec les jeunes, le constat des difficultés actuelles qu'ils rencontrent dans leur insertion sociale et professionnelle. « *Les jeunes doivent patienter 6 à 7 ans, en moyenne, avant d'obtenir un CDI* », a-t-il cité en exemple.
Pour **Julie Servin,** 21 ans qui a présenté les propositions faites par les jeunes, « *la scolarité est au cœur des préoccupations, tant les difficultés scolaires poussent encore trop d'élèves à décrocher et se détourner des études* ».
Virginie Marchal, conseillère municipale, a alors insisté sur le fait que l'échec scolaire et le « *mal emploi* » ont des conséquences dramatiques pour « *les horizons de vie* » des jeunes Bonneuillois, pointant du doigt la politique du gouvernement. Au nom de la municipalité, elle a présenté les objectifs issus des propositions.

Les objectifs

2) Mettre en place, à la Médiathèque, un accompagnement scolaire pour les lycéens de Bonneuil.
3) Organiser, en 2010, une rencontre entre les jeunes et les professionnels de l'orientation et l'insertion.
4) Organiser, en partenariat avec le collège Paul Éluard, une visite du Port et des autres zones d'activités de la ville afin de faire découvrir aux élèves la diversité des métiers.
5) Étendre aux jeunes de 16 et 17 ans le dispositif des bourses aux projets dont bénéficient déjà les jeunes de 18 à 25 ans.
6) Créer un dispositif d'aide aux projets de formation professionnelle pour les 25-30 ans.
7) Réaliser le Forum pour l'Emploi, à l'automne 2010, en y mettant au cœur des priorités l'emploi des jeunes.
8) Créer un « Guide pour la recherche de stages et d'emplois ».

Organiser ses temps libres, vivre ses passions

Patricia Poujol, directrice du service municipal d'action culturelle, s'est félicitée de la forte mobilisation des jeunes sur cette thématique (près de 70 participants lors de l'atelier). « *Cela montre que l'accès à la culture, notamment, est une préoccupation majeure des jeunes,* a-t-elle affirmé. *Leurs propositions serviront de point d'appui pour des actions culturelles futures.* »
Pour résumer ces propositions, **Patricia Sambissa,** 19 ans, a ciblé le manque de liberté, ressenti par les jeunes, dans leurs pratiques culturelles ou sportives. « *Moi-même qui suis danseuse, je suis obligée d'aller m'entraîner dans une autre ville pour le tournoi Express Yourself qui se déroule à Bonneuil* », a-t-elle précisé.
Avant de présenter les objectifs, **Nathalie Andrieu,** conseillère municipale, a rappelé « *l'attachement de la municipalité, depuis de longues années, à maintenir et construire des équipements sportifs et culturels* ».

Les objectifs

9) Organiser une rencontre, avec toutes les associations sportives de la ville, pour échanger sur les pratiques et arriver à une utilisation optimisée des équipements.
10) Favoriser l'accès à toutes les pratiques culturelles avec le service du tourisme, l'Espace Louise Voëlckel (en travaillant le lien intergénérationnel), la salle Gérard Philipe et la Médiathèque-Ludothèque.
11) Décliner les engagements des Assises du Sport et de la Culture celles vers la jeunesse.
12) Lors de la fête de Bonneuil : prolongation de la « scène-jeune » à « l'intergénérationnelle » le samedi soir.

Vivre agréablement à Bonneuil aujourd'hui et demain

Des échanges sur le logement, les transports, la santé et l'environnement, **Patricia Bollinger,** responsable municipale du projet de rénovation urbaine, a retenu « *la nécessité de lieux et de moments privilégiés d'information et de rencontre, ainsi que le besoin d'échanges* ».
Rapporteuse jeune sur ces thématiques, **Fatima Boulam** a mis en avant plusieurs questions venues en débat, telles que le coût des soins et des médicaments, le respect du droit au logement, mais aussi le besoin de réunification des quartiers.
« *Les élus de Bonneuil sont déterminés pour que le droit au logement soit effectif dans notre ville et pour que chacune, chacun qui le désire, puisse y vivre décemment* », a souligné **Olivier Gautier,** au nom de la municipalité.
Concernant « *le droit fondamental à la santé* », il a annoncé que la Ville prévoit de mener des actions « *pour développer la prévention et l'information* » et pour obtenir de l'État des « *réponses concrètes* » aux besoins de la population.

Les objectifs

13) Permettre aux jeunes dès 16 ans de s'inscrire comme demandeur de logement.
14) Dans le cadre du groupe de travail et d'action, travailler à la construction d'un cahier de doléances des jeunes sur la crise du logement et pour le respect de la loi de solidarité de rénovation urbaine (SRU) par toutes les collectivités, afin de le remettre au préfet.
15) Créer un lieu d'accueil pour favoriser l'information sur la santé et la prévention.
16) Mener des actions pour développer la prévention et l'information sur la santé avec, notamment, la création d'un guide sur la santé des jeunes.

Vivre ensemble

Mustapha Hassani, chef de projet du pôle Politique de la ville, s'est félicité de cet atelier qui, « *sans tabou* », avec la participation notamment du Préfet et du commissaire divisionnaire, s'est attaché à répondre à la question : « *Comment un jeune issu d'un quartier populaire peut-il être considéré comme un citoyen à part entière, alors même que les jeunes de ces quartiers se considèrent comme des citoyens entièrement à part ?* »
Le jeune rapporteur, **Heykel Messadi,** a évoqué « *les échanges passionnés* » à propos de la multiplicité des contrôles d'identité et autres « *palpations de sécurité* » qui posent la question d'« *un effort de respect mutuel* ». Les jeunes Bonneuillois, a-t-il souligné, sont très volontaires pour participer au mouvement associatif et sont fortement demandeurs de moyens pour réaliser leurs projets de solidarité.
Annie Marguerite, conseillère municipale, a relevé que « *dans une société française dure à vivre* », il était bon que les Bonneuillois « *se soutiennent mutuellement* », aient la volonté « *d'être tous ensemble* » pour « *s'entraider à surmonter les difficultés de la vie quotidienne* ».

Les objectifs

17) Créer un « Point Information Justice » pour informer et soutenir les jeunes sur les droits.
18) Organiser un « tournoi de la citoyenneté et de la solidarité » : rencontres sportives entre la police, les pompiers, les associations, les services municipaux et les jeunes.
19) Création d'une journée thématique annuelle de « la solidarité locale ».
20) Développer un réseau intergénérationnel en lien avec l'Espace Louise Voëlckel et la maison de retraite.

Communication et information

« *Bonneuil est une ville jeune,* a précisé **Bruno Peuchamiel,** directeur du service municipal de la communication. *Il faut donc une communication en phase avec les besoins de la jeunesse, dotée d'outils modernes* ». Il a également souligné l'envie des jeunes, fiers de leur ville, d'améliorer son image, de la faire connaître et reconnaître au-delà de son territoire.
Cendres Loko, 23 ans, a rapporté des propositions très précises pour améliorer la communication à destination des jeunes, telles que changer la couverture du magazine ou le graphisme du site internet.
Mathieu Viskovic, pour la municipalité, a annoncé qu'« *un travail de grande ampleur est mené pour construire un nouveau magazine de la ville, qui répondra aux attentes de la population* ». Et ce chantier, a-t-il souligné, concerne également « *la communication des informations municipales, dans un souci de rapidité et d'efficacité* », qui sont particulièrement attendues par les jeunes.

Les objectifs

21) Une page jeune dans le nouveau magazine de la ville.
22) Mettre à disposition des blogs, hébergés par le site Internet de la Ville, en lien avec une page Facebook à créer.
23) Créer une plateforme SMS pour faciliter l'accès aux informations.

Express Yourself Tournament 4

SANS LES DANSES URBAINES

Près de 6 000 spectateurs au total, des jeunes pour l'immense majorité, ont assisté les 19 et 20 décembre à dix heures de spectacles exceptionnels sous le chapiteau de la place Aimé Césaire. Au programme, de nombreux invités surprise tel que le rappeur Vicelow du Saïan Supa Crew, accompagné du groupe R.A.F Crew, champion du monde de hip hop, ou encore la chanteuse de zouk Soumia, le rappeur Youssoufa ou Eklips, le « human beat box ».

Mais Express Yourself c'est avant tout un tournoi de danses. Le samedi, 15 groupes se sont affrontés devant le jury, présidé par Mireille Cottet, adjointe au maire, les cinq premiers se qualifiant pour le dimanche. C'est Show d'Art, groupe de Seine-Saint-Denis, qui est arrivé en tête. L'événement est toutefois venu de Da Boom Box, constitué entièrement de jeunes bonneuillois. Leur prestation, pleine de fraîcheur et d'énergie, résultat de longs mois de travail, leur a permis d'atteindre la troisième place.

Dimanche, trois groupes d'Allemagne, Italie et Suède sont venus se mesurer aux « Frenchies ». On a alors atteint des sommets. Du grand spectacle !

Mais, comme l'ont souligné les membres du jury, ce qui restera ce sera surtout une formidable expérience de partage artistique et culturel entre jeunes européens. Qui a soulevé l'enthousiasme en raison de la qualité des savoir-faire des jeunes groupes en compétition.

Vivement la prochaine édition de ce tournoi Express Yourself qui, nous a confié Ama Gassama, animateur service jeunesse et cheville ouvrière de l'événement, sera une édition « Platinium ».

Benoît Pradier

Classements

- **Samedi - Tournoi national**

1er Show d'Art
2e LB Crew
3e Da Boom Box
4e Kif Kif
5e Impact…

- **Dimanche - Tournoi international**

1er Twisted Feet (Suède)
2e Fanatics (Allemagne)
3e Show d'Art (France)…

Le groupe suédois « Twisted Feet », avec une chorégraphie parfaite sur un message fort d'opposition aux délocalisations, est le grand vainqueur du tournoi.

Retrouver les premières vidéos du tournoi sur le site de la ville www.ville-bonneuil.fr

LIMITE, NI FRONTIÈRE

1

2

3

4

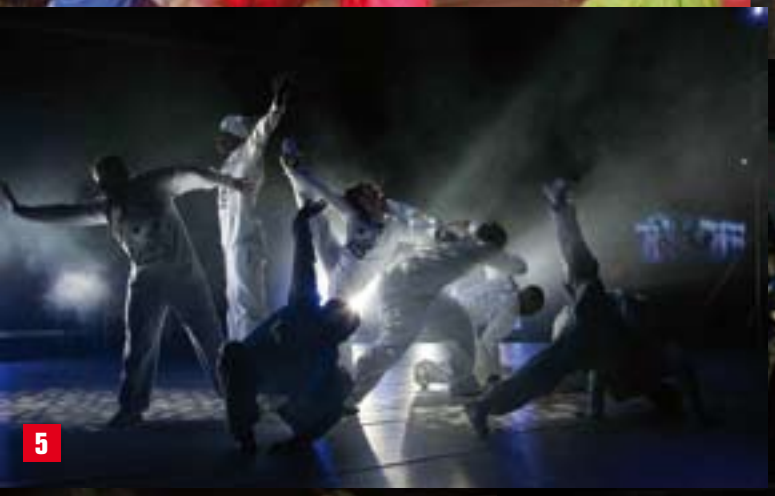
5

4

4

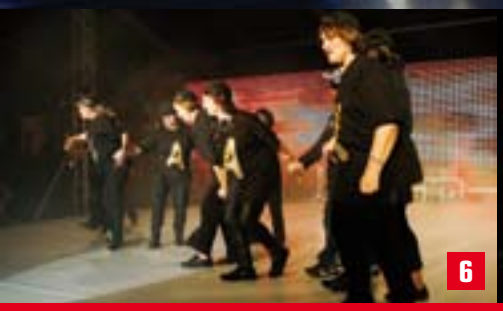
6

7

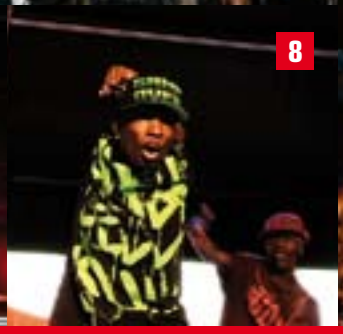
8

1- Incontournable, de nombreux hommages à Michaël Jackson.
2- Les Bonneuillois de Da Boom Box, une moyenne d'âge de 17 ans, ça promet !
3- Dans la diversité des styles de danse, le groupe « Nuits orientales ».
4- Près de 3 000 spectateurs par jour, une grosse ambiance et aucun problème.
5- Félicitations aux danseurs de « Show d'Art », vainqueurs samedi et sur le podium dimanche.
6 - Il n'y a pas d'âge pour le hip hop, n'est-ce pas « Flash Back », groupe des ancien(ne)s de l'Espace Louise Voelckel ?
7- Avec Impact, retour au Chicago des années 30 à l'heure de la mafia d'Al Capone.
8- Première en Europe pour ces danseurs américains de Flexin' .

Deux opéras bouffes d'Offenbach à la S.G.P

Le lyrique s'invite à Bonneuil

Ba-ta-clan (1855) et Tromb-al-ca-zar (1856), deux œuvres lyriques du compositeur et violoncelliste français d'origine allemande Jacques Offenbach, ont été réorchestrées par Emmanuel Martin. Elles seront données à voir et à entendre à la salle Gérard-Philipe, d'abord aux élèves des écoles, puis au grand public, samedi 16 janvier à 20h30 et dimanche 17 janvier à 17h. À cette occasion, nous avons rencontré Daniel Thuann, qui les a adaptées et mises en scène.

Ce projet culturel - coproduit par la Ville et le centre culturel Le grenier de la Mothe (ancienne ferme normande transformé en théâtre et « fief » du chef d'orchestre Emmanuel Martin) - est né il y a deux ans, nous explique Daniel Thuann. « *Nous voulions avec le service municipal de l'action culturelle de Bonneuil monter un spectacle avec orchestre dans ce bel équipement qu'est devenu la salle Gérard-Philipe. Avec sa merveilleuse acoustique et son exceptionnel rapport scène/salle on a, sur scène, l'impression de parler à l'oreille du spectateur* ».

Quant au choix du compositeur Jacques Offenbach - créateur de l'opéra bouffe, c'est à dire d'une œuvre lyrique en français sur un sujet parodique - il n'est pas anodin. « *Il a une approche conviviale du lyrique. On sourit du début à la fin de ces deux opéras bouffe Tromb-al-ca-zar et Ba-ta-clan, très drôles et très peu connus du public, mais qui gagneraient à l'être beaucoup plus. A l'époque de leur création, au théâtre des Bouffes-Parisiens - fondé et dirigé par le compositeur en 1855 - ce fut un tel succès qu'Offenbach a puisé dans chacune de ces deux œuvres des éléments musicaux pour des œuvres ultérieures.* »

Drôlerie satirique au programme. Choisis parmi la centaine d'œuvres écrites par le compositeur, ces deux opéras bouffes en un acte - chacun d'une durée de 50 minutes - seront interprétés par 8 comédiens/chanteurs. « *Ils évolueront vêtus dans des costumes pétillants de couleurs,* poursuit Daniel Thuann, *dans les décors que j'ai conçus en périactes* qui valsent au gré de la musique. Ce sont deux œuvres pour tous publics. C'est un petit peu comme le théâtre idéal, chacun en prend pour soi. Un enfant va être séduit par le côté farce de l'intrigue, l'adulte par l'humour qui se dégage de la situation* ».

La première pièce *Tromb-al-ca-zar*, conçue comme une bouffonnerie musicale, narre l'histoire d'une troupe de théâtre qui se réfugie dans une auberge après une représentation lamentable et houleuse. L'aubergiste est persuadé que parmi elle se trouve Tromb-al-ca-zar, ce très dangereux brigand qui défie la chronique locale.

« *C'est une satire violente et percutante d'œuvres lyriques très à la mode à son époque où, par exemple, le héros ou l'héroïne mettait trois actes à mourir, où les intrigues étaient invraisemblables, incompréhensibles,* développe le metteur en scène. *Une pièce servie par des répliques courtes, vivantes, rythmées par une musique pétillante et humoristique. Dans Ba-ta-clan - une chinoiserie musicale en un acte - personne n'est chinois, personne n'est ce qu'il est. C'est une satire politique de l'hypocrisie politique qui régnait à l'époque napoléonienne.* »

Karima Nasli-Bakir

** Décors mobiles, ndlr.*

L'opéra va à l'école et vice-versa

Daniel Thuann

Le metteur en scène Daniel Thuann et le chef d'orchestre Emmanuel Martin vont rencontrer à deux reprises les élèves de sept classes des écoles bonneuilloises avant les deux représentations de ces opéras bouffes destinées aux scolaires, les 14 et 15 janvier. Objectif : préparer les élèves à la diffusion de ces œuvres. « *Nous allons*, précise Daniel Thuann, *leur expliquer notamment le travail d'adaptation des textes : les risques de contresens, la mise en couplet, comment les termes un peu désuets ont été francisés pour que l'oreille actuelle ne soit pas accrochée. Emmanuel Martin, quant à lui, leur expliquera toute l'adaptation musicale : comment la partition d'Offenbach, créée pour un orchestre complet, a été retravaillée et réduite à 6 musiciens, la nécessité de répondre sur le plan harmonique à plusieurs voix chantées, ce qu'est une soprane, une mezzo soprane…* »

« L'éveil sportif » à l'école

Ils ont appris taï-otoshi et plus !

Grâce à un dispositif mis en place par la municipalité, en partenariat avec l'Education nationale, près de 500 élèves des écoles élémentaires peuvent découvrir chaque année une discipline sportive.

Depuis quand la Ville de Bonneuil a-t-elle mis en œuvre l'éveil sportif dans les écoles ? Pour le savoir, on a fait appel à la mémoire d'éléphant de Hughes Percy, directeur général adjoint des services municipaux, ancien responsable du service des sports.

« *Cela a commencé à se mettre en place dès les années 1988-1989,* se souvient-il, *mais c'est vraiment devenu opérationnel dans les années 1993-1994. A l'époque, cela concernait le judo, l'athlétisme, la danse moderne. L'idée de départ ce n'était pas, surtout pas, de se substituer aux obligations de l'Education nationale en matière d'éducation physique et sportive. Pour la municipalité de l'époque, l'éveil c'était pour ainsi dire « un plus », au-delà des heures d'EPS, un atout supplémentaire pour permettre l'épanouissement des enfants.* »

Aujourd'hui, le judo et l'athlétisme sont toujours au programme de l'éveil sportif, l'aïkido s'y est ajouté et la danse sportive y est revenue en 2008, après une longue absence. « *Le programme est travaillé en lien étroit avec l'Education nationale,* explique Alain Cavan, responsable du dispositif au service des sports. *Au début de l'année scolaire, la conseillère pédagogique de circonscription recense les demandes des professeurs des écoles, qui sont souvent celles des élèves. Nous y répondons dans la mesure des possibilités de la Ville. Avant le début de l'activité, nos éducateurs, tous diplômés d'Etat et ayant l'habitude de travailler avec les enfants, expliquent leur projet pédagogique aux instituteurs.* »

Christophe Gaudet, 31 ans, sélectionné en 2000 à deux reprises en équipe de France de judo (catégorie 100 kg), est l'un de ces éducateurs. Le jour où nous le rencontrons, à la salle de judo du complexe Cotton, c'est la 4e séance des élèves du CE2 A de l'école Henri Arlès, tout fiers dans leurs kimonos fournis par la Ville. Au menu du jour, « taï-otoshi » - littéralement renversement du corps avec barrage - un mouvement debout. « *On leur fait découvrir crescendo et d'une manière ludique un peu le tout au niveau du judo,* explique Christophe, *de l'apprentissage de la chute jusqu'aux techniques debout. Mais surtout on leur apprend à respecter le code moral du judo, ses valeurs : la politesse, le contrôle de soi, la sincérité, le respect de l'autre…* »

Au moment de choisir cette discipline, en septembre, cela a beaucoup compté pour Arnaud Higuier, l'instituteur de ce CE2 A, lui même ancien judoka, qui n'hésite pas à monter sur le tatami pour conseiller ses élèves. « *C'est bon pour l'ouverture d'esprit,* souligne-t-il. *Ils découvrent une autre culture, des règles et des consignes qu'ils auront à respecter dans bien d'autres domaines. Le judo peut être un révélateur, donner confiance, valoriser.* »

Lors de ces séances, qui créent un autre rapport entre le maître et ses élèves, Arnaud Higuier dit encore apprendre beaucoup sur le comportement des garçons et filles de sa classe, tous assez enthousiastes. A l'image de Doriand, 8 ans, dispensé de séance en raison d'une blessure, qui a pourtant tenu à revêtir son kimono : « *Plus tard, c'est sûr, je ferai du judo dans un club.* »

Claude Marchand

Le dispositif en bref

L'éveil sportif concerne toutes les classes de CE2, ainsi que les CLIS et CLAD (classes spécifiques pour enfants handicapés ou en difficultés). Pendant l'année 2009-2010, 21 classes - soit près de 500 élèves - vont bénéficier de ce dispositif : 10 en judo, 4 en danse moderne, 3 en aïkido et 4 en athlétisme. Pour chacune de 8 à 10 séances d'initiation dans sa discipline, encadrées par un intervenant extérieur vacataire, titulaire d'un diplôme d'Etat d'éducateur sportif. La Ville y consacre près de 10 000 euros chaque année. Cela fonctionne également avec le collège Paul Eluard pour les sports collectifs, notamment le rugby, avec l'aide des éducateurs du BVBR.

A savoir

• **HANDBALL : BRAVO MESDAMES !** L'équipe seniors féminines du CSMB Handball a réussi l'exploit de se hisser en division pré-nationale, la plus haute division régionale. Au terme d'un match couperet, le 13 décembre à Bonneuil, elle a battu Montreuil (25-22), conquérant ainsi, après 10 rencontres de poule de brassage, le droit d'accéder au dernier niveau avant le championnat de Nationale 3. Félicitations !

BONNEUIL RENOUVEAU

ADIEU 2009, VIVEMENT 2010

Déjà fragilisé par une crise économique et financière d'ampleur, un autre problème grave interpelle la plupart des Bonneuillois au quotidien, celui de l'insécurité. Ce phénomène n'est pas nouveau dans notre ville et ils en sont les premières victimes.

Désabusés et résignés, ils demeurent pourtant silencieux malgré leur voiture, des cages d'immeuble, et des locaux poubelles incendiés.

Comment faire face à ce fléau ?

Si la prévention de la délinquance est traditionnellement de la compétence du préfet, la loi du 05 mars 2007 donne au Maire, en matière de maintien de l'ordre, un rôle de soutien et d'appui auprès de celui-ci.

Par ailleurs, sa qualité de premier magistrat de la ville et d'officier de Police judiciaire lui permet, si les événements l'exigent, d'exercer un véritable pouvoir coercitif.

La nouvelle année devrait par conséquent inspirer l'actuelle majorité municipale en l'emmenant à renoncer au choix du déni d'action et à observer tout simplement ces règles élémentaires de bonne administration du pouvoir de police, gage de protection de nos concitoyens.

Joyeux Noël, Bonne et heureuse Année à tous…

Les élus de l'opposition municipale seront heureux de vous présenter de vive voix leurs vœux en janvier 2010 en présence de votre Député Maire Henri PLAGNOL. L'heure et la date vous seront communiquées ultérieurement.

Adèle GAUTHIER
Conseillère municipale
Responsable de l'Opposition municipale
Adele.gauthier@wanadoo.fr

ELUS SOCIALISTES

2010 : ANNÉE DE LA JEUNESSE

L'année 2009 tire sa révérence, laissant la place à une congénère dont on ne saurait raisonnablement, pour l'heure, distinguer tous les attributs, mais pour laquelle on peut d'ores et déjà espérer qu'elle sera placée sous de favorables auspices, du moins sous des auspices plus généreux que les précédents, tant il est vrai qu'ils furent particulièrement déplaisants et incontestablement acrimonieux.

À Bonneuil, 2010 sera l'année de la jeunesse, autrement dit l'année de l'avenir. Cela a de quoi susciter un salutaire regain d'optimisme, parce que nos jeunes ont récemment démontré (ce que nous soupçonnions déjà), lors des Rencontres de la jeunesse, non seulement qu'ils étaient aptes à formuler des propositions concrètes, des observations justes et sensées, des critiques toujours constructives, mais encore et surtout qu'ils étaient pourvus d'une maturité d'esprit de nature à nous rassurer quant à la qualité de la relève qu'ils personnifient avec tout l'éclat inhérent à leur génération. Au nom des membres de la Commission municipale de la jeunesse, je les remercie d'avoir participé à ce moment de démocratie participative, qui devra trouver des prolongements tangibles tout au long de l'année 2010, pour que cette initiative ne se dégonfle pas comme un ballon de baudruche. Je remercie également tous les agents municipaux qui ont œuvré pendant plusieurs mois au bon déroulement de ces Rencontres de la jeunesse.

À tous les Bonneuillois, jeunes et moins jeunes, je souhaite une bonne et heureuse année.

Je ne puis toutefois m'empêcher d'avoir une sincère et mélancolique pensée pour ceux – et Dieu sait s'ils sont nombreux – pour qui cette période, traditionnellement festive, rime avec isolement et déréliction. Puisse 2010 leur apporter cette émotion agréable et profonde qu'est la joie !

Mathieu VISKOVIC
Conseiller municipal
Vice-président de la Commission jeunesse

LES VERTS

UN AVENIR A VIVRE ENSEMBLE

Les Bonneuillois se soutiennent
Dans notre société française dure à vivre, les Bonneuillois se soutiennent mutuellement.
Nous avons la volonté d'être tous ensemble :
• jeunes,
• retraités,
• salariés,
• privés d'emploi,
• handicapés…
Notre volonté d'être tous ensemble pour :
• aider les jeunes à retrouver un emploi ;
• s'entraider à surmonter les difficultés de la vie quotidienne ;
• fêter le plaisir d'être ensemble : 14 juillet, journée de solidarité, prochainement le carnaval, etc.
Notre tranquillité d'être tous ensemble, nous souhaitons poursuivre et développer :
• la sécurisation des parkings souterrains ;
• le dialogue avec les sociétés de logements sociaux ;
• renforcer le travail de prévention, notamment par le maintien de la présence des médiateurs la nuit ;
• exiger la mise en place d'une police nationale de proximité.
De par son histoire et son développement, Bonneuil possède des atouts forts qui pourraient nous aider à aborder notre futur collectif, surtout pour notre jeunesse. Si seulement notre Président pouvait être raisonnable et revenir sur sa décision (la sienne) de supprimer la taxe professionnelle…
Nous devons ensemble agir pour Bonneuil et sa population. La majorité municipale de GAUCHE en a la volonté. Nous voulons participer au contrôle du réchauffement climatique par des mesures locales concrètes. Depuis de nombreuses années les Verts alertent sur la nécessité d'agir pour préserver la planète et la santé de ses habitants. Les questions environnementales sont au cœur de toutes les préoccupations :
· activités économiques,
· logement,
· déplacements,
· cadre de vie,
· le social
il nous faut absolument agir !

Bonne et heureuse Année
Nous aurons plaisir à vous retrouver lors des différentes cérémonies de vœux organisées par la municipalité.
Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne année et surtout une bonne santé.

Annie MARGUERITE
Conseillère municipale

ÉLUS COMMUNISTES ET PARTENAIRES

BONNE ANNÉE 2010 !

Nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Et elle commence très fort ! Dans la dynamique des Rencontres de la Jeunesse, 2010 est l'année de la jeunesse. Des groupes de travail sont constitués pour la réalisation des objectifs retenus, en particulier le futur équipement jeunesse de notre ville !
Le deuxième évènement de ce début d'année est la signature de la convention de rénovation urbaine, le 8 janvier !
En effet, nous arrivons au terme de longs mois d'efforts, de mobilisations, d'actions pour qu'enfin notre projet de ville devienne une réalité !

Oui, ce projet va faire avancer la ville de Bonneuil !

Les résultats obtenus constituent une réelle avancée pour la mise en œuvre de notre projet de rénovation urbaine.

En premier lieu, par l'importance des opérations qui vont être réalisées.

Des chantiers vont voir le jour : rue du Dr Emile Roux, aux buttes Cotton, ainsi que la réhabilitation de la cité Floréal. La construction de 60 logements situés près de la Bergerie va pouvoir commencer.

Oui, des Bonneuillois vont pouvoir accéder à des logements neufs, de qualité, dans un nouvel environnement.

Au moment où le gouvernement Sarkozy attaque toujours plus le logement social, ici, nous faisons le choix qu'un maximum d'habitants de notre ville puisse vivre dans de meilleures conditions d'habitat allant jusqu'à l'accession sociale à la propriété.
Les résultats obtenus devant l'ANRU marquent également une avancée sur le plan financier. Nous avons, au final, obtenu un peu plus de 34 millions d'euros.
Bonneuil est une ville qui vit au rythme des difficultés des hommes et des femmes qui y résident, au rythme de leurs espoirs et de leurs combats.

Le développement de notre commune, nous l'inscrivons résolument dans cette réalité et nous faisons nôtre l'exigence exprimée par les jeunes et tous les habitants : Bonneuil est et restera une ville populaire où chacun, quels que soient ses moyens, pourra continuer à y vivre.

La population de Bonneuil sait qu'elle peut compter sur l'engagement des élus communistes et partenaires.

Sonia COMITI
Présidente du groupe des élus communistes et partenaires

Vie pratique

URGENCES

Police : 17
Pompiers : 18
SAMU / SAMI : 15
Centre anti-poison : 01 40 05 48 48

Accueil sans-abri : 115
Enfance maltraitée : 119
Discrimination raciale : 0810 00 50 00
SOS suicide : 01 45 39 40 00
SOS viol : 0800 05 95 95
Violence conjugale : 01 40 33 80 60
Maltraitance des personnes âgées : 3977
Drogue, alcool, tabac info service : 113
Sida info service : 0800 840 800
Fil santé jeunes : 32 24

PRATIQUE

GDF (dépannage) : 0810 433 094
EDF (dépannage) : 0810 333 294
Lyonnaise des Eaux (urgences) : 0810 88 38 83
Perte ou vol de carte Bleue : 08 92 705 705
Perte ou vol de chéquier : 08 92 68 32 08

SERVICES PUBLICS

BUREAU DE POSTE : 11 rue d'Estienne-d'Orves, 36 31 depuis un poste fixe
SÉCURITÉ SOCIALE : provisoirement au service municipal Archives- Documentation à la Médiathèque (entrée avenue de Verdun), 01 56 71 52 23
MAIRIE (accueil, logement/habitat, services généraux), 01 45 13 88 00
ETAT CIVIL, CIMETIÈRE, ÉLECTIONS (EN MAIRIE) : 01 45 13 88 23 ou 88 22
RÉSERVATION DE SALLES : 01 45 13 88 65
CARTES D'IDENTITÉ : 17 avenue du Colonel-Fabien, 01 58 43 39 10
ECRIVAIN PUBLIC : Archives- Documentation, avenue de Verdun, 01 56 71 52 23 ou 52 17
CENTRE MUNICIPAL D'ACTION SOCIALE : 16 rue de l'Eglise, 01 45 13 88 73
ENFANCE (0-12 ANS) : 10 avenue Auguste Gross, 01 45 13 72 60
CENTRE MUNICIPAL DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI) ALINE PAGÈS : 1 rue du Dr Aline Pagès, 01 43 39 74 03
CENTRE DÉPARTEMENTAL PMI ET CENTRE DÉPARTEMENTAL DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF) : rue du 8 mai 1945, 01 43 39 68 02
JEUNESSE (13-25 ANS) :
10 bis avenue Auguste Gross.
Service animations : 01 45 13 88 68 - **Point information jeunesse :** 01 58 43 39 17 - **Lez'Ados,** 38 rue du Colonel-Fabien : 01 49 56 94 78.
MISSION LOCALE : Antenne de Bonneuil-sur-Marne, 30 rue du Colonel- Fabien, 01 56 71 16 90
VIE ÉCONOMIQUE : 32 rue du Colonel-Fabien, 01 41 94 10 40
ANIMATIONS RETRAITÉS : Espace Louise Voëlckel, rue du 8 mai 1945, 01 45 13 89 33 ou 89 34.
SERVICE MUNICIPAL DE L'ACTION CULTURELLE (en mairie), 01 45 13 88 38
THÉÂTRE ET CINÉMA GÉRARD-PHILIPE : 2 avenue Pablo-Neruda, 01 45 13 88 24
MÉDIATHÈQUE :
place Aimé-Césaire, 01 56 71 52 00
LUDOTHÈQUE :
14 rue Michel Goutier, 01 49 56 90 14
CONSERVATOIRE :
10 avenue Auguste-Gross, 01 45 13 88 75
TOURISME (en mairie), 01 45 13 88 59
ARCHIVES ET DOCUMENTATION (à la Médiathèque), avenue de Verdun, 01 56 71 52 20
SERVICE MUNICIPAL DES SPORTS : 1 à 3 rue Auguste Delaune, 01 45 13 14 10
PISCINE : 2 voie Paul Éluard, 01 43 77 67 52
PÔLE POLITIQUE DE LA VILLE, ACCUEIL ASSOCIATIONS : 5 rue Victor-Hugo, 01 45 13 88 77
SERVICES TECHNIQUES (urbanisme, voirie, espaces verts...) : 3 route de l'Ouest, 01 45 13 88 90
TRI SÉLECTIF, 0 800 30 50 00 (numéro vert)
CIMETIÈRE, voie Paul-Eluard : ouvert de 7h30 à 18h du 1er mars au 30 septembre, et de 8h à 17h du 1er octobre au 28 février. Pour se rendre au cimetière intercommunal de Valenton, un car de Bonneuil le 1er samedi du mois à 9h30 (retour à 11h)
BUREAU DE POLICE NATIONALE : 3 rue des Varennes, 01 49 80 45 09 / 01 49 80 07 18
COMMISSARIAT : 11-19 Bd J.B Oudry, Créteil, 01 45 13 40 40
POLICE MUNICIPALE (objets trouvés, signalement des véhicules abandonnés, permanences juridiques SAJIR), 17 rue du Colonel-Fabien, 01 58 43 39 10

SANTÉ

MEDECINS GENERALISTES
MM. Bessan, Ingrain, maison médicale Pasteur, 40 rue du Colonel Fabien, 01 43 77 78 79
MM. Chavel, Camoin, Hurtes, Weber, Mme Rovekamp, groupe médical Claude Bernard, 7 rue des Ecoles, 01 43 39 68 51
Mme Morisset et M. Ettendorff, 8 av. de la République, 01 43 39 76 13
MEDECINS SPECIALISTES
Acupuncture : M. N'Guyen, 1 rue Bouglione, 01 43 99 15 29
Acupuncture-homéopathie : M. Sarembaud, 104 bis rue de l'Avenir, 01 43 39 14 75
Cardiologie : MM. Boussin et Bral, 28 av. de Paris, 01 43 39 66 13
Pédiatrie : M. Soulayrol, 2 place Jean-Jaurès, 01 43 39 82 48
Pédicure : Mme Heurtebise, 11 rue du Col-Fabien, 01 43 39 77 25
Dermatologie : M. Ortoli
Gynécologie : Mme Dray
Ophtalmologie : Mme Bornert-Ferre
Rhumatologie : M. Martigny
Maison médicale Pasteur, 01 43 77 78 79
CHIRURGIENS DENTISTES
MM. Beltramo, Walch, 37 av. de Boissy, 01 49 80 59 59
M. Blanchard, 21 rue A-Gross, 01 43 39 86 66
M. Borniche, maison médicale Pasteur, 01 43 77 78 79
M. Ohayon, 3 av. d'Oradour-sur-Glane, 01 43 39 62 01
Mme Girodon, 3 av. de Paris, 01 43 39 64 54
INFIRMIERS
Mme Chabannes, Ramiejamanana, M. Ramiandrasoa, 6 rue des Clavizis, 01 49 80 59 11
M. Mayost, 48 rue du Mt-Mesly, 01 43 39 74 06
D. Bourlon, C. Cardella, 3 bis rue A.-Gross, 01 43 77 70 02
Mlle Zahra Kemmache, 3 mail de la Résistance hall Comètes. Tél. : 06 34 07 24 60
KINESITHERAPEUTES
MM. Vasseur, Litwin-Staszewski, 3 rue Bouglione, 01 43 77 30 30
M. Verhaeghe, maison médicale Pasteur, 01 43 77 78 79
M. Favier, Mmes Dalmard et Torres-Colas, Mlle Fagour, 39 av. de Boissy, 01 43 39 65 82
ORTHOPHONISTE
Mme Marzanasco, maison médicale Pasteur, 01 43 77 78 79
HOPITAUX
Hôpital intercommunal (CHIC), 40 av. de Verdun à Créteil, 01 45 17 50 00
Hôpital Henri-Mondor (CHU), 51 av. du Mal de Lattre de Tassigny à Créteil, 01 49 81 21 11
CENTRES MEDICAUX
Centre médico-pédopsychologique (CMPP), rue Alexandre-Fleming, 01 43 39 63 19
Centre médico-psychologique, 6 rue du Chemin vert, 01 43 39 33 09
PHARMACIES
Cimerman, Ctre Cial. des Loges de St-Exupéry 01 43 39 64 73
Petit Bonneuil-Combeau, 70 av. de Choisy 01 49 80 35 59
Bonneuil Village-Cheav, 23 av. du Colonel Fabien, 01 43 39 63 84
Dubald-Legros, 26 rue Auguste-Gross 01 43 39 62 37
Lacroix, Ctre Cial République - Av. du Dr Roux 01 43 39 66 46
Messidor-Gouetta, 8 place des Libertés 01 43 99 43 43
LABORATOIRE D'ANALYSES
1 rue Jean Moulin, 01 43 39 65 26
VETERINAIRE
M. Termet Saint-Hillier, 8 rue Fernand Lamaze, 01 49 80 47 96

CULTES

Eglise St-Martin
3 rue de l'Eglise, 01 43 77 80 33
Eglise St-Paul-de-la-Plaine
17 rue des Beaux Regards
Centre culturel et cultuel musulman Essalam
6 avenue de Boissy, 01 49 56 05 33
Association culturelle israélite de Bonneuil (ACIB)
51 rue du Mt-Mesly, 01 49 80 41 04

Les permanences du maire et des élus

PATRICK DOUET
MAIRE DE BONNEUIL
Sur rendez-vous (01.45.13.88.00),
le samedi de 9h30 à 12h

Jean-Claude JOUBERT
Adjoint au maire : finances, personnel, affaires générales, élections.
Sur rendez-vous (01.45.13.88.00)

Patrizia MANAC'H
Adjointe au maire : logement
Sur rendez-vous (01.45.13.88.20,)
deux jeudi après-midi par mois

Akli MELLOULI
Adjoint au maire : culture, tourisme
Sur rendez-vous (01.45.13.89.12,)
le mercredi et le samedi de 9h à 12h

Mireille COTTET
Ajointe au maire : petite enfance, enfance, relations avec l'Education nationale
Sur rendez-vous (01.45.13.89.04)

André MAURIN
Adjoint au maire : prévention, sécurité, transports et personnes handicapées
Sur rendez-vous (01.45.13.89.06)

Ahlem BOULAABI
Adjointe au maire : jeunesse
Sur rendez-vous (01.45.13.89.04)

Jean CHAGNY
Adjoint au maire : développement durable, nouvelles énergies et urbanisme
Sur rendez-vous (01.45.13.88.17),
le mercredi de 13h30 à 15h

Alexandrine SERI
Adjointe au maire : vie associative, action sociale, coopération décentralisée, patrimoine
Sur rendez-vous (01.45.13.89.04),
le lundi de 17h à 19h

Christine MOREAU
Adjointe au maire : vie économique, mission locale, droits des femmes
Sur rendez-vous (01.45.13.89.06),
le vendredi après-midi

Christian LABORDE
Conseiller municipal délégué : travaux, sports
Sur rendez-vous (01.45.13.89.04)

Danielle MARÉCHAL
Conseillère générale, vice-présidente du Conseil général
Sur rendez-vous (01.45.13.88.07)
le samedi matin

Permanence générale des élus sans rendez-vous le samedi matin de 10h à 12h*
**Sauf pendant les vacances scolaires*

Les menus de janvier

Lundi 4
Salade verte
Hachis Parmentier
Fromage blanc
à la fraise
Gâteaux secs

Mardi 5
Radis beurre
Rôti de bœuf
Haricots verts
persillés
Fromage
Oreillon de pêches

Mercredi 6
Riz niçois
Sauté de porc *
Haricots blancs
Fromage
Fruit

Jeudi 7
Saucisson sec*
Filet de poisson
meunière
Macaroni au beurre
Fromage
Fruit

Vendredi 8
Concombres
vinaigrette
Paupiette de volaille
sauce tomate
Petits pois
Fromage
Galette des rois

Lundi 11
Coupelle de volaille
Goulasch
à la hongroise
Pommes vapeur
haricots rouges
Fromage
Fruit

Mardi 12
Céleri mayonnaise
Cordon bleu
Ratatouille niçoise
Fromage
Mousse au chocolat

Mercredi 13
Pommes de terre
en salade
Rôti de veau
mayonnaise
Gratin de choux-fleurs
Petits suisse
Fruit

Jeudi 14
Quiche lorraine*
Œufs durs
Epinards à la crème
Fromage
Fruit

Vendredi 15
Betteraves rouges
râpées mâche
Paëlla au poisson
Fromage
Compote de fruits

Lundi 18
Filet de sardine
Sauté de dinde
à la crème
Haricots beurre
persillés
Fromage
Fruit

Mardi 19
Pizza
Filet de poisson
à l'armoricaine
Tortis au beurre
Yaourt
Fruit

Mercredi 20
Carottes et navets
en salade
Côte de porc au jus*
Choux Bruxelles
Fromage
Crêpe au chocolat

Jeudi 21
Salade piémontaise
Bulbeef d'agneau
Flageolets
Fromage blanc
Fruit

Vendredi 22
Salade de tomates
Filet de poisson pané
Gratin de courgettes
Fromage
Crème caramel

Lundi 25
Choux blancs
en vinaigrette
Poulet rôti
Riz au curry
Fromage
Chocolat liégeois

Mardi 26
Oeuf dur vinaigrette
Petit salé aux lentilles
Fromage
Fruit

Mercredi 27
Salami cornichons*
Foie de veau à la
tomate
Spaghetti au beurre
Fromage
Fruit

Jeudi 28
Salade aux dés
de gruyère
Bœuf bourguignon
Purée de pommes
de terre
Fromage
Abricots au sirop

Vendredi 29
Friand au fromage
Filet de poisson
sauce aurore
Poêlée de légumes
Petit suisse
Fruit

*Porc rentrant dans la composition du plat. Les charcuteries seront remplacées par des coupelles de volaille, les viandes de porc par de la viande de dinde.

Pour des raisons techniques, les menus peuvent être modifiés tout en respectant l'équilibre alimentaire.

Toute l'équipe du SIRM vous souhaite un bon appétit et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2010

Le menu est également disponible sur ***www.ville-bonneuil.fr*** rubrique Enfance

Le réseau bronchiolite Ile-de-France

Pour améliorer la continuité et la coordination des soins prodigués aux nourrissons atteints de bronchiolite, un centre d'appels est opérationnel jusqu'au 14 mars 2010. Pour avoir les coordonnées des kinésithérapeutes disponibles les samedi, dimanche et jours fériés, vous pouvez appeler au 0 820 820 603 (0,12€ la minute) le vendredi et veille de jour férié de 12h à 20h, le samedi et dimanche de 9h à 18h. Pour connaître les médecins disponibles 7j/7, de 9h à 23h, composez le 0 820 800 820 (0,12€ la minute) 7j/7, de 9h à 23h.

L'association des conjoints survivants

L'association départementale des conjoints survivants, accueille, informe et aide les veufs et les veuves dans leurs démarches. Les personnes qui le souhaitent peuvent joindre Mme Delchie (Vincennes) au 01 43 74 44 82 ou Mme Cartier (Champigny-sur-Marne) au 01 48 80 87 18.

Le Comité du Tourisme 94 a changé d'adresse

Le comite départemental du tourisme du Val-de-Marne a déménagé au 16, rue Joséphine de Beauharnais à Champigny-sur-Marne et reste toujours joignable au 01 55 09 16 20.

Pharmacies de garde pour le secteur de Bonneuil et Créteil

La nuit
Contacter le Commissariat au 01 45 13 40 78 ou la Gendarmerie au 01 49 80 27 00.

■ Dimanche 10 janvier
Soumet Florence
Ctre Cial Créteil Soleil,
Porte 23
Tél. : 01 49 80 03 14

■ Dimanche 17 janvier
Cimerman
Ctre Cial des Loges de St-Exupéry
à Bonneuil-sur-Marne
Tél : 01 43 39 64 73

Fauvel
Ctre Cial de la Lévrière
à Créteil
Tél : 01 48 99 49 82

■ Dimanche 24 janvier
Bauer
25 rue des Mèches
à Créteil
Tél. : 01 42 07 41 55

Rehana
2 rue Edouard Manet
à Créteil
Tél : 01 43 77 05 45

■ Dimanche 31 janvier
Berdah
2 rue Calmette
à Créteil
Tél. : 01 42 07 50 52

Pateron
8 Place des Bouleaux
à Créteil
Tél. : 01 42 07 44 45

Problème de stationnement pour votre voiture ? L'OPH de Bonneuil a la solution !

Places de parking rénovées et sécurisées à louer en sous-sol

Vidéo-protection
Alarme anti intrusion
Éclairage renforcé
Propreté assurée
Ventilation
Accès - sorties véhicules et piétons par télécommande

Renseignements et réservations auprès de l'Office Public de l'Habitat de Bonneuil-sur-Marne

Tél.: 01 43 39 62 05.
Courriel: contact@oph-bonneuil94.fr